

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Louis, 2 mai 2024

DÉCHETTERIES

FERMETURES TEMPORAIRES POUR TRAVAUX

Saint-Louis Agglomération a décidé de **déployer des barrières d'accès sur l'ensemble des déchetteries de l'agglomération**, comme c'est déjà le cas pour les déchetteries de Leymen et de Michelbach-le-Haut.

Les fermetures des sites à aménager est nécessaire pour la réalisation de travaux de génie civil permettant la réalisation de massifs, qui devront supporter les futures barrières d'accès, déployées dans un second temps.

Les déchetteries de **Village-Neuf, Kembs, Bartenheim et Sierentz** seront donc fermées temporairement pour la réalisation de ces travaux.

- **Déchetterie de Kembs** : fermeture du 20 mai 2024 au 29 juin 2024 inclus (semaines 21 à 26)
- **Déchetterie de Village-Neuf** : fermeture du 17 juin au 29 juin 2024 inclus (semaines 25 et 26)
- **Déchetterie de Bartenheim** : **fermeture du 1er au 31 juillet 2024 inclus**
- **Déchetterie de Sierentz** : fermeture du 02 au 21 septembre 2024 inclus.

Durant ces périodes, les usagers seront invités à se rendre sur les autres sites, dont les plages d'ouverture seront plus conséquentes. Plus d'informations sur le site :

<https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/dechetteries-fermetures-temporaires-travaux>

ATTENTION :

- La hauteur des véhicules autorisés à entrer en déchetterie est limitée à 1,90 m
- La déchetterie de Bartenheim n'accepte pas les déchets dangereux (peintures, équipements électroménagers, huiles, etc...).

Nous comprenons que ces travaux risquent de provoquer des désagréments. Il convient toutefois de respecter les agents des déchetteries qui ne font que leur travail et de faire preuve de bienveillance à leur égard, lors de ces périodes et de manière plus globale, toute l'année. Les incivilités restent encore trop fréquentes.

Merci pour votre compréhension.

Cette mesure représente la source principale de réduction des déchets du nouveau programme local de prévention des déchets (PLP) dernièrement validé.

Les professionnels ayant accès à la déchetterie de Village-Neuf devront s'orienter vers un autre site de traitement ou attendre sa réouverture.

Les horaires des jours de fermeture sont à retrouver sur le site internet de Saint Louis Agglomération :

www.agglo-saint-louis.fr